



Eurepgap : comme nos voisins, nous y sommes presque !

Au mois de mars dernier, le Cerafel et les organisations de producteurs bretons sont allés rencontrer des organisations espagnoles et belges certifiées Eurepgap. Un moyen efficace d'évaluer leurs efforts et de comparer nos méthodes de travail. En Bretagne, des producteurs devraient être certifiés dès l'automne.

La production légumière bretonne, au travers d'Environnement-Qualité, de Qualiprince et d'Agri-Confiance notamment, a su mettre en place différentes démarches qualité. Pour autant les distributeurs européens, ceux du nord surtout, ont construit leur propre référentiel qualité : Eurepgap.

Alors que certaines organisations espagnoles ou belges sont déjà certifiées Eurepgap, le Cerafel et les responsables qualité des groupements de producteurs bretons sont allés sur place se rendre compte des démarches effectuées par ces derniers.

Des visites plutôt rassurantes. Les Belges et les Espagnols, sans doute poussés plus tôt que nous par leurs clients et leur grande distribution, ont eu une attitude très pragmatique. Face à une demande pressante de leurs clients, ils ont rapidement mis en place des moyens humains et financiers conséquents. En ce qui concerne les démarches qualité, leur façon de faire est peu différente de la nôtre. Nous avons encore quelques ajustements à réaliser sur la signalisation (identification des traitements et information du personnel), sur la gestion documentaire et la gestion des produits phytosanitaires.



Quels sont les 30 membres d'Eurepgap ?

Monoprix, depuis le mois de mai dernier, est le premier distributeur français à rejoindre la démarche Eurepgap en fruits et légumes.

Voici la liste des autres membres :

Pays-Bas : Ahold, Albert Heijn, CBL, Schuitema, Superunie B.A, Trade Service Netherlands, Laurus.

Royaume-Uni , Irlande : ASDA, Marks Spencers, Musgraves..., Safeway, Sainsbury..., Waitrose Ltd, Tesco, Somerfield, Superquinn.

Norvège, Suède, Finlande : Coop Norway, Coop Sweden, Kesko.

Belgique : DRC, Delhaize.

Espagne : Eroski.

Suisse : Coop Switzerland, Migros.

Allemagne : Globus SB Warenhaus holding, McDonalds, Metro group.

Autriche : Spar Austria.

Afrique de Sud : Pick n Pay.

Pour information, le site internet est : www.eurepgap.org



Belgique

Des certifications individuelles

La coopérative flamande REO propose aux producteurs volontaires de se faire certifier Eurepgap via un audit individuel. Elle envisage à terme d'étendre les certifications par reconnaissance d'un groupe de producteurs.

Avec les Pays-Bas comme voisins et des distributeurs locaux et néerlandais très impliqués dans Eurepgap, les producteurs Belges ont été sollicités très tôt pour adhérer à cette démarche. La coopérative REO avait déjà son propre système qualité IKKB équivalent à notre démarche environnement-qualité. Mais elle n'a pas hésité, il y a trois ans déjà, à proposer aux producteurs volontaires de se faire certifier Eurepgap, via un audit individuel direct.

Pour accélérer les adhésions, la coopérative a mis en place de gros moyens financiers et humains. 7 ingénieurs agronomes suivent assidûment toutes les exploitations. Ils consacrent au moins 5 heures à préparer les producteurs aux audits de certification Eurepgap. De nombreux documents collectifs ont

aussi été édités pour les producteurs. Par exemple, une fiche reprenant des consignes d'hygiène et de sécurité doit être lue et signée par tous les salariés intervenant sur les exploitations. C'est un bon moyen de s'assurer et de prouver que chaque salarié a bien pris connaissance de ces informations. Chaque agriculteur doit aussi présenter des fiches où il mentionne noir sur blanc qui est habilité à faire quoi. Ce sont les fiches "responsabilités". Toutes ces mesures ont demandé beaucoup d'investissement de la part de REO, mais le résultat est là!

À noter néanmoins, que le choix de la certification individuelle, exploitation par exploitation, est coûteux pour la coopérative. Elle envisage à l'avenir des certifications par groupe de producteurs.



Vue aérienne du centre de conditionnement de Veiling REO. Cette coopérative et ses adhérents ressemblent beaucoup à nos structures bretonnes : taille et fonctionnement des exploitations, mise en marché, politique qualité, insertion sociale...



Pour accélérer les certifications Eurepgap, la coopérative REO a fourni des armoires phyto-sanitaires, des panneaux et autocollants de signalisation à chaque producteur volontaire.



Beaucoup d'affiches sur l'armoire phyto-sanitaire : consignes de sécurité, liste de numéros de téléphone d'urgence avec précision de l'endroit où se situe le téléphone...



Flandria est la marque commerciale des producteurs de la région au même titre que Prince de Bretagne. Les lots Eurepgap ont une étiquette de couleur différente.



Les lots de légumes Eurepgap sont tous identifiés et stockés dans un espace réservé. Ici : panneau lumineux "Eurepgap".

Fiche d'identité de Veiling Reo (Flandre)

- 1 800 apporteurs de laitues, poireaux, endives, tomates, champignon, fraises...
- 3 antennes d'appro
- 15 contrôleurs qualité produits
- 7 ingénieurs agronomes : conseils techniques et respect des démarches qualité-environnement
- Flandria : marque commerciale associée à une démarche qualité IKKB.



Espagne

Des situations plus adaptées à Eurepgap

D'une région à l'autre, d'une organisation à l'autre, les situations sont assez contrastées en Espagne. Mais, en général, les exploitations ont une dimension et une organisation qui se prêtent bien aux exigences d'Eurepgap. Les espagnols ont le plus souvent réussi à faire reconnaître leur propre démarche qualité par Eurepgap : c'est le benchmarking.

Au sud de l'Espagne, dans la région de Murcie, les producteurs de légumes et d'agrumes s'apparentent à de grandes entreprises avec beaucoup de surfaces, beaucoup de salariés et une situation géographique excentrée par rapport aux habitations. Il est fréquent dans cette région de rencontrer des exploitations avec plus de 30 salariés et des responsables techniques. Leur fonctionnement diffère donc beaucoup des nôtres. Et l'application de certaines consignes d'Eurepgap semble beaucoup mieux adaptée que chez nous.

Par exemple Eurepgap demande que le responsable technique transmette des ordres écrits aux salariés avant toute intervention culturale. Dans ce type d'exploitation, où le responsable ne côtoie pas en permanence la main d'œuvre, cette procédure est justifiée et utile. Autre cas de figure du côté de Valence où ces préconisations s'appliquent aussi facilement. La coopérative de Cheste gère des producteurs avec une double activité. Ces derniers sont très assistés par la coopérative. Pour les traitements phytosanitaires, c'est la coopérative qui dirige le protocole: date d'intervention et produits utilisés. La coopérative les épaulé très fortement et gère tous les papiers: classement, enregistrement, fiches d'intervention...

Ce n'est pas pour autant que la certification Eurepgap s'est faite du jour au lendemain. Les coopératives et producteurs Espagnols ont dû s'organiser et travailler de longs mois. Certains animateurs des coopératives n'ont pas hésité à participer activement aux instances techniques d'Eurepgap. Ils ont aussi conçu leur démarche qualité de base Naturane, s'inspirant fortement des préconisations Eurepgap 2001. Cet effort leur a permis de faire valoir Naturane pour les certifications Eurepgap.

En Espagne, 24 coopératives sont désormais certifiées Eurepgap dont 16 via Naturane.

Les organisations espagnoles ont néanmoins encore du travail sur la planche. La reconnaissance de Naturane est basée sur le référentiel Eurepgap

2001. Les coopératives devront se faire réévaluer et peut-être encore s'adapter pour être certifiées en 2005 dans le cadre du nouveau référentiel 2004.



Panneau à destination des salariés pour signaler l'application récente d'un traitement. Cet affichage spécifique est davantage approprié aux grandes exploitations gérant beaucoup de salariés. Ce qui n'est pas le cas en Bretagne.



Des panneaux d'identification des parcelles sont placés en bout de champs. Si ce dispositif est bien adapté aux grandes exploitations espagnoles, on pourrait imaginer en France d'autres moyens d'identification (plan parcellaire dans le bureau).



Une protection du visage est requise lors de la manipulation des produits phytosanitaires. Ici le masque est utilisé pour les préparations de la bouillie et les applications pédestres. Pour les traitements au champ, les cabines des tracteurs sont équipées d'un filtre.



En Bretagne

Des audits Eurepgap à l'automne

Depuis quelques mois, les organisations de producteurs bretons s'activent pour obtenir des certifications Eurepgap. Le Cerafel et les organisations de producteurs conduisent ainsi prallèlement deux démarches. La première, la plus longue, a pour objectif de faire reconnaître la démarche Qualiprince par les instances d'Eurepgap. Ils vont également proposer à un groupe de producteurs de rentrer dans une démarche directe de certification. Les premiers audits sont programmés pour l'automne.

Depuis février 2003, le Cerafel participe à une instance nationale qui vise à faire valider un guide d'interprétation et de traduction du nouveau référentiel Eurepgap. L'objectif à terme est de faire reconnaître nos propres démarches qualité via une démarche spécifique. C'est ce qu'on appelle le Benchmarking.

L'autre voie est de rentrer dans Eurepgap par des certifications directes. Pour ce faire, un organisme certificateur agréé par Eurepgap vient de réaliser des pré-audits sur une douzaine d'exploitations Agri-Confiance. Le but était d'identifier les points critiques en vue de les corriger. Les conclusions sont très encourageantes. Agri-Confiance constitue un socle solide. Il reste quelques ajustements à réaliser sur la gestion documentaire (enregistrement, classement...), l'affichage d'autocollants et de pancartes d'indication...

En conséquence, dès l'automne, des audits définitifs de certification seront réalisés par un organisme certificateur agréé par Eurepgap. Les organisations de producteurs vont présenter des groupes de produc-

teurs volontaires : une centaine en tout au niveau de la région.

Dans cette attente, le Cerafel, les organisations de producteurs et les producteurs volontaires vont mettre les bouchées double. Le Cerafel distribuera par exemple des fiches à l'image de celles utilisées par les producteurs belges.

Les groupements de producteurs se sont aussi engagés à accompagner financièrement et techniquement les producteurs volontaires. Des aides leur seront allouées pour leurs investissements spécifiques (armoire phyto, local salariés, panneaux...).

Une fois cette série d'audits réalisée et validée par Eurepgap, c'est la coopérative qui sera certifiée. Par la suite les certifications s'appuieront uniquement sur un échantillonnage équivalent à la racine carrée du nombre de producteurs concernés.

Eurepgap, nous y sommes presque... A chacun d'y mettre du sien.

Phytoprotecteurs : un enjeu vital pour les producteurs européens

Les discussions européennes engagées dans le cadre d'Eurepgap ont tissé de nombreux échanges entre producteurs, industriels et administrations européennes.

Si des différences existent d'une région à l'autre (pression parasitaire très forte en Espagne, contexte social et politique, taille des exploitations), tous les producteurs européens sont néanmoins dans le même bateau.

La réduction des traitements et l'interdiction de centaines de molécules depuis 1^{er} janvier 2004 s'appliquent à tous.

Les producteurs européens ont tout intérêt à travailler ensemble.

Un prochain dossier abordera en détail cet enjeu.

Point de vue : Caroline Guinot, CNIPT*

"Nous devrions bientôt avoir un guide d'interprétation validé"

Il y a un peu plus d'un an, un comité de pilotage France a été constitué dans le but d'interpréter point par point le référentiel Eurepgap version 2004. L'objectif étant de l'adapter à l'organisation de la production et à la réglementation française. Le Cerafel, la section nationale Pommes, Arvalis pour le maïs doux et le CNIPT ont ainsi travaillé ensemble sur ce dossier. Ils sont restés en concertation permanente avec les organismes certificateurs et l'administration Eurepgap. De longs mois de travail constructifs qui ont permis aux français de bien comprendre toutes les problématiques du référentiel Eurepgap.

"Une fois ce guide d'interprétation validé par l'administration Eurepgap, pour l'automne je l'espère, explique Caroline Guinot, animatrice du comité de pilotage, chaque organisation pourra mettre en œuvre son propre benchmarking. Pour les légumes bretons, ce serait avec la démarche qualité Qualiprince. Pour la pomme de terre, on veut faire reconnaître notre norme de production AFNOR."

Caroline Guinot est optimiste puisque qu'Eurepgap a toujours été informé des réflexions des Français. Une première version du guide a été présentée à l'administration Eurepgap. Des réponses argumentées viennent d'être transmises par le comité de pilotage pour répondre à leurs premières questions. Il reste maintenant à la commission technique d'Eurepgap de donner son feu vert...

*Comité National Interprofessionnel de la Pomme de Terre